

Livraison Intelligente^{MC}

Collaboration avec les assistants autorisés

Collaboration avec les assistants autorisés

Si vous êtes un conseiller qui a des assistants autorisés en assurance vie désignés, vous pouvez leur donner accès à une trousse dans LivraisonIntelligente afin qu'ils puissent vous aider avec le processus de livraison par voie électronique.

Lorsqu'une police leur est assignée, les assistants autorisés peuvent :

- consulter la police dans leur tableau de bord LivraisonIntelligente;
- consulter les renseignements sur la police et effectuer toutes les étapes du processus de livraison par voie électronique, à l'exception de la signature électronique des documents.

Attribution d'un assistant autorisé à la livraison par voie électronique d'une police

Un assistant autorisé peut être désigné pour vous aider à effectuer la livraison par voie électronique au moyen de la fonction ATTRIBUER UN ASSISTANT AUTORISÉ à l'écran d'examen de la livraison par voie électronique.

Sélectionnez l'assistant dans la liste des assistants autorisés et cliquez sur CONFIRMER.

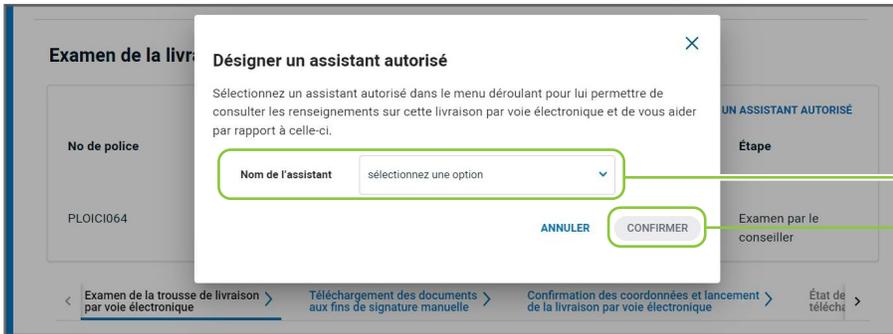
Les conseillers de service peuvent cliquer ici pour désigner un assistant autorisé.

No de police	Titulaire	Personne assurée	Date à laquelle la police est prête pour la livraison	Date d'expiration de la livraison par voie électronique	Étape
PLOIC1064	Patty Anne	Patty Anne	Janv 17, 2023	Mars 03, 2023	Examen par le conseiller

! Lorsqu'un assistant autorisé est désigné, le conseiller de service demeure la personne responsable de la livraison et doit donc apposer sa signature électronique sur les documents livrés.

Les assistants autorisés attribués à une police recevront également une copie de tous les avis envoyés au conseiller.

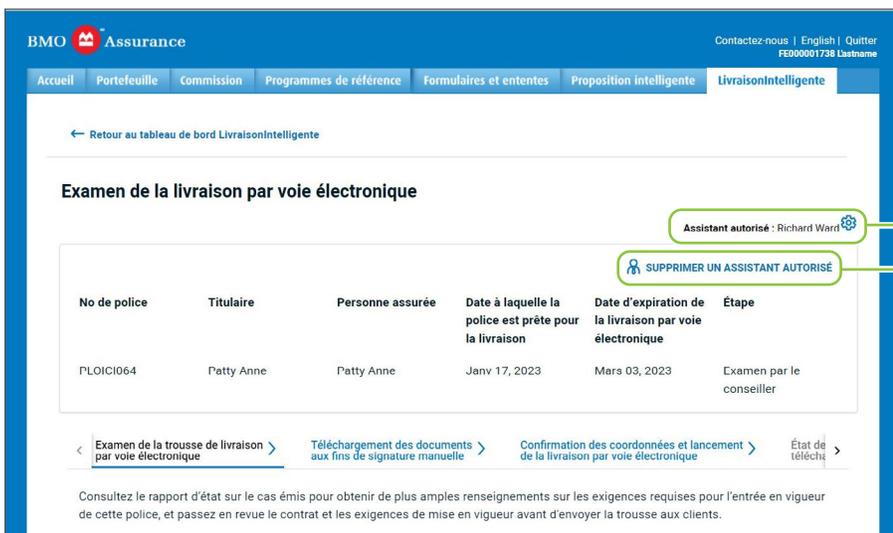
! Pour plus de souplesse, si un assistant autorisé a été désigné pour aider à remplir une proposition dans la Proposition intelligente, le conseiller de service peut attribuer la police à cette personne ou à un autre de ses assistants autorisés pour la livraison électronique. Autrement dit, l'attribution des assistants autorisés NE SE FAIT PAS automatiquement.



Les conseillers de service peuvent sélectionner l'assistant autorisé qui peut être attribué à la police.

Ensuite, cliquez sur CONFIRMER.

Une fois qu'un assistant autorisé est désigné, le conseiller peut voir son nom à l'écran d'examen de la livraison par voie électronique.



L'assistant autorisé désigné peut également être modifié au moyen de l'icône d'engrenage située à côté de son nom.

Si le conseiller de service doit révoquer l'accès d'un assistant autorisé à une trousse dans LivraisonIntelligente, il suffit d'utiliser la fonction SUPPRIMER UN ASSISTANT AUTORISÉ.

Utilisation de LivraisonIntelligente à titre d'assistant autorisé

Comme indiqué plus haut, un assistant autorisé, attribué par le conseiller de service à une police de la Proposition intelligente, peut effectuer toutes les fonctions de la Proposition électronique décrites dans le présent guide, à l'exception des fonctions de signature électronique des documents. Le conseiller de service recevra l'invitation à effectuer la signature électronique dès que toutes les autres parties auront terminé leur examen des documents et apposé leur signature.

Le tableau de bord de la LivraisonIntelligente d'un assistant autorisé affichera toutes les polices qui lui sont attribuées.

Le tableau de bord présente un sommaire de livraison par voie électronique avec six indicateurs de statut :

- AFFICHER TOUT : 1
- EXAMEN PAR LE CONSEILLER : 0
- EN ATTENTE DE SIGNATURES ÉLECTRONIQUES : 0
- EXAMEN FINAL : 1
- SIGNATURE ÉLECTRONIQUE REFUSÉE : 0
- SIGNATURE ÉLECTRONIQUE EXPIRÉE : 0

Une barre de recherche est visible en dessous des indicateurs.

No de police	Titulaire	Personne assurée	Date d'expirat...	Étape	Afficher
UATC00048	Patty Anne	Patty Anne	Févr 04, 2023	Examen final	AFFICHER

Un assistant autorisé qui consulte une police voit à l'écran d'examen de la livraison par voie électronique le nom du conseiller de service.

L'écran d'examen de la livraison par voie électronique affiche les détails de la police et les étapes de la livraison :

Conseiller : John Tard

No de police	Titulaire	Personne assurée	Date à laquelle la police est prête pour la livraison	Date d'expiration de la livraison par voie électronique	Étape
PL0IC1064	Patty Anne	Patty Anne	Janv 17, 2023	Mars 03, 2023	Examen final

Le processus de livraison est suivi à l'étape : Examen de la trousse de livraison par voie électronique.

Consultez le rapport d'état sur le cas émis pour obtenir de plus amples renseignements sur les exigences requises pour l'entrée en vigueur de cette police, et passez en revue le contrat et les exigences de mise en vigueur avant d'envoyer la trousse aux clients.



? Besoin d'aide?

Si vous avez besoin d'aide avec le processus de LivraisonIntelligente, veuillez communiquer avec notre équipe Soutien, Services numériques à l'adresse assurance.es@bmo.com ou en composant le 1-855-208-3675, du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h (HE).

Si vous avez des questions au sujet des exigences en matière de livraison ou du contrat d'une police en particulier, veuillez communiquer avec l'équipe Nouvelles affaires de l'agence générale ou les Comptes nationaux.

Communiquez avec nous

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les produits de BMO Assurance, appelez votre agent général, communiquez avec le bureau régional des ventes de BMO Assurance le plus près de chez vous ou composez le **1-877-742-5244**.



BMO Société d'assurance-vie, 60, rue Yonge, Toronto (Ontario) M5E 1H5



Ontario Region
1-800-608-7303

Régions du Québec et de l'Atlantique
1-866-217-0514

Ouest
1-877-877-1272



bmoassurance.com/conseiller



Réservé aux conseillers.

L'information contenue dans cette publication ne constitue qu'un résumé de nos produits et services. Elle peut fournir des valeurs prévues établies en fonction d'un ensemble d'hypothèses. Les résultats réels ne sont pas garantis et peuvent varier. Veuillez vous reporter au contrat de police d'assurance approprié pour obtenir des précisions sur les modalités, les avantages, les garanties, les exclusions et les restrictions. La police qui a été émise a préséance. Chaque titulaire de police a une situation financière qui lui est propre. Il doit donc obtenir des conseils fiscaux, comptables, juridiques ou autres sur la structure de son assurance, et les suivre s'il les juge appropriés à sa situation. BMO Société d'assurance-vie n'offre pas de tels conseils à ses titulaires de police ni aux conseillers en assurance.

Assureur : BMO Société d'assurance-vie.